

2011



RAPPORT D'ACTIVITÉ FINANCIER

BricoDeal

11

Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jérôme TEISSEIRE
Président du Directoire

4 à 11

RAPPORT DE GESTION PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2012 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2011 DE LA SOCIÉTÉ ET SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

12 à 15

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-68 DU CODE DE COMMERCE) EXERCICE 2011

16

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ BRICODEAL S.A. EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

17

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2012

18 - 19

COMPTES SOCIAUX BRICODEAL S.A.

20 - 25

EXTRAITS DE L'ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2011 DES COMPTES SOCIAUX DE BRICODEAL S.A.

26 à 28

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BRICODEAL ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

29 à 48

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2011 DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BRICODEAL

49

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

50

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

RAPPORT DE GESTION PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE EN DATE DU 28 JUIN 2012 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2011 DE LA SOCIÉTÉ ET SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous exposer la situation de notre Société et son activité pendant l'exercice de douze mois s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2011 et de vous présenter également notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition notamment sur le site de la société (www.bricodeal.com) dans les délais impartis.

1 > Rapport sur la situation et l'activité de la Société Bricodeal

A - Activité et résultats

I - Au cours de cet exercice, le montant hors taxes de nos prestations s'est élevé à **€ 3.694.758** contre, pour l'exercice précédent correspondant à une période de même durée **€ 3.779.422**.

Notre chiffre d'affaires global s'est élevé à **€ 3.735.609** contre, pour l'exercice précédent **€ 4.065.920**.

Notre chiffre d'affaires a donc diminué en cours d'exercice en valeur absolue de **€ 330.311** soit d'environ **8,1 %** en valeur relative.

Notre chiffre d'affaires a permis de couvrir toutes nos charges et fait apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de **€ 68.479** contre pour l'exercice précédent, un résultat bénéficiaire de **€ 91.715** soit une diminution en valeur absolue de **€ 23.236**.

Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est bénéficiaire de **€ 7.005.432** contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de **€ 7.597.892** soit une diminution en valeur absolue de **€ 592.460** et d'environ **7,8 %** en valeur relative.

Le résultat net, compte tenu des impôts et des charges et produits exceptionnels est un bénéfice de **€ 0.660.967** pour l'exercice précédent, un bénéfice de **€ 7.615.133** soit une augmentation en valeur absolue de **€ 6.954.166** et d'environ **40 %** en valeur relative.

Ces résultats s'entendent après inscription en charges, notamment :

- d'une dotation aux amortissements sur immobilisations de **€ 643.440**
- d'une dotation aux provisions pour départ à la retraite, de **€ 36.592**
- d'une dotation aux provisions pour impôts **€ 393.094**
- d'une dotation pour dépréciation sur autres créances **€ 145.639**
- de frais financiers pour **€ 261.612** contre pour l'exercice précédent des frais financiers s'élevant à **€ 217.104**

et après inscription en produits :

- des dividendes reçus de nos filiales pour **€ 6.539.800** contre pour l'exercice précédent, des dividendes s'élevant à **€ 6.979.000**
- d'une reprise de provisions pour impôts pour **€ 3.826.746**
- d'une reprise de provisions pour départ à la retraite de **€ 2.657**

Par ailleurs, la reprise de provisions pour impôts sur déficit des filiales, du fait de l'annulation des **125.010** actions auto-détenues par la société, a entraîné un impact sur l'intégration fiscale.

2 - En sa qualité de holding animatrice, notre Société a continué de facturer à ses filiales l'ensemble des prestations qu'elle accomplit pour leur compte en matière de stratégie de développement et d'animation, de comptabilité, gestion financière, gestion des ressources humaines, informatiques, etc.

A compter du 1^{er} janvier 2011, chaque filiale supporte, en outre, directement la réintégration allouée à son Président.

3 - Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé.

4 - Les investissements de l'exercice ont concerné principalement l'acquisition de matériel technique pour 188 K€ et de matériel de bureau et informatique pour 64 K€.

5 - Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code du Commerce, les informations sur le solde des dettes à l'égard des fournisseurs sont les suivantes :

(en K euros)	Dettes non échues						Dettes échues	
	Moins de 30 jours		De 30 à 60 jours		Plus de 60 jours		Au	Au
	Au 31.12.11	Au 31.12.10	Au 31.12.11	Au 31.12.10	Au 31.12.11	Au 31.12.10	Au 31.12.11	Au 31.12.10
Total des dettes fournisseurs	94	73	145	158	0	4.423	48	68

B - Evolution de la situation financière de la société - Analyse des principaux risques

Le ratio d'endettement financier de notre société s'élève à 24,11 % contre 18,42 % en 2010..

A titre indicatif, le ratio d'endettement net sur fonds propres s'élève à 20,63% en 2011 contre 4,49% pour 2010.

Cette augmentation est liée à la souscription d'un nouvel emprunt destiné à financer l'acquisition du solde des actions SCID détenues par Monsieur et Madame Santin, alors que, par ailleurs, nos capitaux propres ont diminué du fait de l'annulation des actions auto-détenues.

Les risques auxquels notre Groupe est confronté sont relatés dans le rapport de gestion de groupe, notre société n'étant pas exposée à des risques particuliers.

C - Filiales ou sociétés contrôlées Prise de participations

1 - Les résultats

Pendant l'exercice 2011, les résultats de l'activité de nos filiales s'expriment par les chiffres ci-après :

Secteur d'activité	C.A. HT	Résultat net
Fourniture de produits de bricolage à des revendeurs	55.589 K€	(-886) K€
Vente aux professionnels du bâtiment	125.630 K€	7.492 K€
Sociétés civiles immobilières	1.862 K€	644 K€

2 - Activité

Le chiffre d'affaires du groupe BRICODEAL pour l'exercice 2011 s'établit à 176.755 K€, en légère baisse de -0,60 % par rapport à 2010.

Cette diminution est imputable à l'arrêt de l'activité « Gros Electro-Ménager » par la société SEGUIN en 2011.

3 - Prise de participation et prise de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 alinéa 1 du Code Commerce, nous vous informons que le 7 février 2011, notre société a procédé au rachat de 5 actions de la société SIDER - SAS au capital de 2.114.400 € dont le siège est Z.I Chanteloiseau – Lieudit Port de la Maye – 33140 VILLENAVE D'ORNON – 775 586 852 RCS BORDEAUX, appartenant à Monsieur Jérôme TEISSEIRE.

Notre société détient désormais 99,81 % de la société SIDER.

D - Informations sociales et environnementales

Nous vous rappelons que l'article L 225-102-1 du Code de Commerce précise que le rapport annuel des sociétés cotées doit contenir des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

L'activité de la Société et plus généralement du Groupe n'a pas d'impact sur l'environnement.

En matière sociale, la politique décentralisée de ressources humaines de BRICODEAL, est basée sur des moyens et des principes communs.

L'effectif de la société BRICODEAL SA était de 37 salariés (9 cadres, 25 employés et 3 agents de maîtrise et technicien) au 31/12/2011.

Le Groupe BRICODEAL emploie au 31/12/2011, 658 personnes qui se répartissent comme suit :

- 439 hommes et 219 femmes
- 626 CDI et 32 CDD et contrat d'apprentissage
- 98,78 % travaillent à temps plein

La répartition par filiale est la suivante :

- SIDER : 384
- BRICODEAL SOLUTIONS : 145
- ETABLISSEMENTS SEGUIN : 52
- SCID BARSAN DIFFUSION : 40

Au cours de l'année 2011, le Groupe a procédé à l'embauche de 199 personnes.

Tout au long de l'exercice 2011, 55 personnes ont quitté le Groupe pour faire valoir leur droit à la retraite ou pour donner une autre orientation à leur carrière.

Il n'y a pas un recours significatif à l'intérim durant l'année 2011.

Par ailleurs, la loi Grenelle II a complété l'information que les sociétés cotées doivent délivrer sur la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales, environnementales et sociétales de leurs activités. En l'absence de publication du décret fixant la liste de ces nouvelles informations, la loi Warsmann en date du 22 mars 2012 reporte l'application de ce dispositif aux exercices ouverts après le 31 décembre 2011.

E - Informations relatives aux engagements en faveur de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités

Conformément aux dispositions de l'article L 225-10-1 alinéa 5 modifié du Code de Commerce issues de la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité, les engagements pris par la société en faveur des populations étrangères séjournant en France, des personnes physiques handicapées, des femmes, sont les suivantes :

En ce qui concerne SIDER, entreprise de + 300 salariés, la déclinaison des accords de branche concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'un plan d'action d'entreprise signé le 11/01/2012.

Pour les filiales BRICODEAL SOLUTIONS et SEGUIN, entreprise de + 50 / - 300 salariés, les plans d'action concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont intégrés au Rapport annuel des données sociales 2011 et seront signés au cours du 1er semestre 2012.

La société BRICODEAL et ses filiales dépendent de la convention collective des commerces de quincaillerie, fournitures industrielles, fers-métaux et équipements de la maison.

Ces sociétés relèvent des accords de branches signés entre les partenaires sociaux en faveur :

- des populations séjournant en France : accords cadre et non-cadre du 18/09/2008
- des personnes physiques handicapées : accords cadre et non-cadre du 25-06-2008
- des femmes : accords cadre et non-cadre du 05/02/2008

F - Renseignements relatifs à l'actionnariat de la société

1 - En application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que les principaux actionnaires détenant à la date du 31/12/2011 directement ou indirectement plus du plus de 5 %, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, 30 %, de 33,33 %, de 50%, de 66,66 % , de 90%, ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

Actionnaires	En capital	En droits de vote
Détenant plus du 5 %	Louis TEISSEIRE, directement	Louis TEISSEIRE, aux AGE
Détenant plus de 10 %	/	/
Détenant plus de 15 %	/	/
Détenant plus de 20 %	/	/
Détenant plus de 25 %	/	/
Détenant plus de 30 %	/	/
Détenant plus du tiers	- Louis TEISSEIRE, indirectement au travers de sa participation dans GERVAl - Jérôme TEISSEIRE, indirectement au travers de sa participation dans GERVAl	- Louis TEISSEIRE, aux AGO indirectement au travers de sa participation dans GERVAl
Détenant plus de 50 %	/	- GERVAl, aux AGO - Louis TEISSEIRE, aux AGO et AGE, indirectement au travers de sa participation dans GERVAl
Détenant plus des 2/3	GERVAl, directement	/
Détenant plus de 90 %	/	GERVAl, aux AGE
Détenant plus de 95 %	/	/

Nous vous précisons qu'aucun nouveau seuil n'a été franchi au cours de l'année 2011.

2 - Conformément aux dispositions de l'article L 225.209 du Code de Commerce sur l'autocontrôle, nous vous rappelons que la Société BRICODEAL détenait au 31/12/2010 125.010 de ses propres actions, soit 10 % de son capital d'une valeur nominale de 8 €, valorisées au cours d'achat pour 5.526 K€.

Aux termes de délibérations en date du 15 décembre 2011 et du 20 décembre 2011, le Directoire agissant en vertu d'une autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2011, et ce conformément à l'article L 225-209 alinéa 7 du Code du Commerce, a procédé à l'annulation des 125.010 actions auto-détenues et ainsi réduit le capital social d'une somme de 1.000.080 € pour le porter de 10.000.800 € à 9.000.720 €

Au 31 décembre 2011, la société ne détenait plus aucune de ses actions.

3 - Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, que les salariés ne détenaient au 31 décembre 2011, aucune participation dans le capital de notre société.

Votre Assemblée Générale s'est prononcée le 26 juin 2009 en la rejetant, sur une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 alinéa 2.

En application de l'article L 225-129-6 alinéa 2 et suite aux informations données ci-dessus, nous vous proposons de déléguer au Directoire les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, en une ou plusieurs fois, dans un délai d'un an à compter de la présente assemblée, une augmentation de capital réservée aux salariés de la société dans les conditions des articles L 3332-18 et suivants du Code du Travail, d'un montant nominal de deux cent quatre vingt mille euros (280.000 €) par l'émission d'un nombre maximum de trente cinq mille (35.000) actions nouvelles de huit (8) euros de nominal chacune.

Cette décision emporterait renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre au profit des salariés auxquels l'augmentation de capital est réservée.

C'est en ce sens que vos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur la suppression du droit préférentiel de souscription et les conditions de cette autorisation.

Nous vous précisons que ce projet vous est présenté en conformité de nos obligations légales.

Toutefois, nous vous invitons à ne pas agréer le projet de résolution soumis à votre approbation, le Directoire de notre Société n'ayant pas jugé de son opportunité.

4 - Nous vous rappelons que par acte sous seing privé en date du 30/12/2009 enregistré au Pôle Enregistrement de Bordeaux Centre le 12 janvier 2010, Madame Michèle TEISSEIRE, Messieurs Louis

et Jérôme TEISSEIRE et la société GERVAL ont souscrits des engagements collectifs de conservation de titres en vue de bénéficier des dispositions des articles 787 B et 885 I Bis du CGI.

G - Renseignements relatifs au marche de l'action

Le cours de notre titre a connu d'importantes variations puisque le cours le plus haut a été atteint le 04/05/2011 pour 189,00 € et le cours le plus bas le 05/08/2011 pour 70,48 €.

Le cours moyen a été pour l'année 2011 de 103,23 €.

Au cours du premier trimestre 2012, vous voudrez bien noter que :

- le cours le plus haut a été atteint le 20/2/2012 : 89,80 €
- le cours le plus bas a été atteint le 16/02/2012 : 72,10 €
- le cours moyen a été, au cours du premier trimestre 2012, de 81,40 €.

2 > Rapport sur la gestion du groupe

A - Le périmètre de consolidation

Nous vous rappelons, au préalable, que sont comprises dans le périmètre de consolidation, les sociétés :

- BRICODEAL SOLUTIONS
- SIDER
- SCID BARSAN DIFFUSION
- ETABLISSEMENTS SEGUIN
- SCI GRENIE
- SCI LIGNE DE L'EST
- SCI CARNOT 78
- SCI BUZ 36
- SCI BRICODEAL
- SCI CESSON 35

Au 31 décembre 2011, comme au 31 décembre 2010, toutes les sociétés font l'objet d'une intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe, dans la mesure où la société détient la majorité des droits de vote.

	% d'intérêt direct	% de contrôle	Siège social	n° SIRET
S.A. BRICODEAL - Sté mère			Le Haillan (33)	38386204200025
S.A.S. BRICODEAL SOLUTIONS	99,88%	99,88%	Bordeaux (33)	46520148100020
S.A.S. SIDER	99,81%	99,81%	Villeneuve d'Ornon (33)	77558685200011
S.A.S. SCID	100,00%	100,00%	L'Union (31)	33837472100045
S.A.S. SEGUIN	100,00%	100,00%	Sourdeval (50)	40615001100020
S.C.I. CARNOT	99,98%	99,98%	Le Haillan (33)	45200634900016
S.C.I. GRENIE	98,00%	98,00%	Le Haillan (33)	44540173000012
S.C.I. LIGNE DE L'EST	90,00%	90,00%	Le Haillan (33)	38881927800028
S.C.I. BUZ	92,86%	92,86%	Le Haillan (33)	51149733100013
S.C.I. BRICODEAL	97,00%	97,00%	Le Haillan (33)	52264884900019
S.C.I. CESSON	99,00%	99,00%	Le Haillan (33)	35114231000017

B - Les résultats

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 176.775 K€ contre pour l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 177.850 K€.

Le résultat opérationnel du groupe s'est élevé à 11.376 K€ contre pour l'exercice précédent un résultat opérationnel 12.776 K€.

Le résultat net consolidé pour l'ensemble des sociétés intégrées s'est élevé à 6.904 K€ contre pour l'exercice précédent un résultat consolidé de 7.862 K€ soit une diminution en valeur absolue de 958 K€.

Le résultat de base par action s'élève à 6,09 €. Le résultat de base par action des activités poursuivies s'élève à 6,09 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-26 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé par les sociétés comprises dans la consolidation.

C - Faits significatifs de l'exercice

La société SIDER a fermé son agence de Bègles (33) dans le courant du mois de décembre et a déplacé cette activité sur le site de Villenave d'Ornon (33), l'impact de cette fermeture sur les comptes 2011 a été de 321 K€.

La société BRICODEAL SOLUTIONS a poursuivi la restructuration entamée en 2010, avec une réduction d'effectif de 30 personnes.

La société SEGUIN a arrêté la commercialisation de Gros appareils Electro-Ménager, avec pour impact une perte du Chiffre d'Affaires de 1,3 M€ (Partie I § I - 7).

La société BRICODEAL SA a transféré son siège social à LE HAILLAN (33).

D - Analyse des principaux risques du groupe Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque sur actions.

Les informations décrites ci-dessous présentent l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au Conseil de Surveillance de définir et

superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la fonction financière et de la Direction générale du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture et de gestion des risques financiers relèvent de la Direction générale du Groupe.

1 - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des placements et prêts.

a. Clients et autres débiteurs

Les filiales du Groupe vendent exclusivement à des clients situés en France. L'analyse du risque de crédit est adaptée à la typologie des clients, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- la grande distribution : les délais de règlement sont de 45 jours. Le risque de crédit est mineur.
- les collectivités : les délais de règlement sont de 45 jours. Il n'existe pas de risque de crédit sur les collectivités publiques. En ce qui concerne les collectivités privées, une analyse est menée au cas par cas.
- les artisans : les délais de règlement sont en moyenne à 30 jours. Le risque de crédit est faible compte tenu de l'éclatement du risque sur un très grand nombre de clients d'une part et de la procédure de gestion des encours d'autre part. En effet, le niveau d'encours par client est très faible, décidé pour tout nouveau client après analyse du dossier et consultation d'un organisme de notation puis revu annuellement. Dans ce contexte, le Groupe a choisi de ne pas souscrire d'assurance crédit car le ratio bénéfice / coût ne le justifie pas.

L'analyse des créances clients par échéance est présentée comme suit :

(en K euros)	Créances échues						Créances non échues	
	Moins de 30 jours		De 30 à 60 jours		Plus de 60 jours		Au 31.12.11	Au 31.12.10
	Au 31.12.11	Au 31.12.10	Au 31.12.11	Au 31.12.10	Au 31.12.11	Au 31.12.10		
Total des créances clients	862	420	160	335	437	304	33.916	34.464

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, les informations sur le solde des dettes à l'égard des fournisseurs sont les suivantes :

(en K euros)	Dettes non échues						Dettes échues	
	Moins de 30 jours		De 30 à 60 jours		Plus de 60 jours		Au	Au
	Au 31.12.11	Au 31.12.10	Au 31.12.11	Au 31.12.10	Au 31.12.11	Au 31.12.10	31.12.11	31.12.10
Total des dettes fournisseurs	5 561	5.122	5 727	5.339	0	428	2 388	1 490

b. Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement sur des instruments financiers liquides et peu risqués de type SICAV et FCP monétaires, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration excessifs.

Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

2 - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction générale.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la Direction générale du Groupe.

Pour assurer son financement, le Groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Compte tenu du niveau d'endettement du Groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- Taux fixe : 12.849 K€ (encours au 31/12/2011)
- Taux variable : 5.075 K€ (encours au 31/12/2011)

3 - Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus.

La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

a. Risque de change

Le Groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en €
- le Groupe effectue environ 3 % de ses achats à l'étranger en USD ; ces achats font l'objet d'une couverture pour tout ou partie (achats à terme en devise)
- le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

b. Risque de taux

Le Groupe a swappé l'essentiel de ses emprunts à taux variable pour se prémunir d'un risque à plus ou moins long terme de l'évolution des taux.

4 - Risque sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme.

L'exposition du Groupe à ce risque est minime.

5 - Gestion du capital

La politique du Groupe en matière de gestion du capital consiste à maintenir une base de capital solide afin notamment de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe est peu endetté ; le ratio d'endettement net sur fonds propres évolue comme suit :

En milliers d'Euros	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Endettement net	16 084	13.077
Capitaux propres	64.002	66 265
Ratio d'endettement	25,13 %	19,73 %

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

6 - Risques opérationnels

Risques liés à l'approvisionnement et à la sous-traitance

Le Groupe n'a pas de dépendance particulière à l'égard de contrats d'approvisionnements auprès des fournisseurs référencés et veille à ne pas prendre d'engagements le conduisant à dépendre d'un ou plusieurs contractants.

La Société BRICODEAL considère qu'elle ne supporte pas de risques significatifs à cet égard et que dans tous les cas, la défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs devrait rapidement être suppléée par d'autres fournisseurs déjà référencés, sans qu'il y ait d'effet direct significatif sur le Groupe.

Risques liés aux actifs d'exploitation

Le Groupe détient les actifs nécessaires à son exploitation et ne se trouve pas en situation de dépendance par rapport à d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une infrastructure informatique lui permettant d'assurer la sécurité de ses systèmes d'information, principalement concentrés sur LAWSON.

Les stocks sont constitués essentiellement de produits permanents et les risques d'invendus sur ces produits font l'objet d'une provision représentant 3,80 % de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2011. Le taux de rotation constaté est de l'ordre de 121,10 jours de chiffre d'affaires.

7 - Risques industriels et environnementaux

Aucune des sociétés du Groupe ne réalise la fabrication des produits vendus. La Société BRICODEAL ne supporte donc pas à ce titre de risque industriel.

Les risques environnementaux sont limités :

- à la mise en conformité réglementaire des entrepôts ;
- à l'évacuation et la valorisation des déchets, conformément à la réglementation environnementale ;
- à l'entreposage des produits définis comme dangereux par la législation française en vigueur (piles, accumulateurs et batteries, pots de peinture ou produits chimiques usagés, emballages souillés, etc.).

Toutes les mesures nécessaires pour un strict respect des points énoncés ci-dessus sont en place.

La Direction Générale de chacune des sociétés, les Directeurs logistiques, en concertation avec les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) des entreprises, sont directement en charge des conséquences de l'activité du Groupe sur son environnement.

8 - Risques technologiques

De par leur nature, les métiers du Groupe ne présentent pas de risques importants de changement de technologie.

9 - Risques juridiques

La Direction Générale dispose de l'expertise et d'une documentation fournie et régulièrement mise à jour.

Elle fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et de non-respect des législations applicables, à des Avocats et Conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par

ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

10 - Liens de dépendance avec d'autres sociétés

Le Groupe n'a pas de lien de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses clients. Aucun client ne représente plus de 1 % du CA consolidé. Le Groupe ne présente pas non plus de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses fournisseurs.

11 - Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Les marques exploitées par le Groupe ont été déposées en France à l'INPI.

Il s'agit des marques suivantes : CAP VERT, DHOME, EUROGAZ, FIX'PRO, EXPERT, FLUXE, FORIX, INDIGO, KITFLEX, PVM, NEPTUNE, PVM, RACCORD, SITO'FIXE, OUTIBAT, MASTERTOOLS, PROBAT, MASTERTOOLS, FIXPLUS et SCID.

La société n'a pas déposé de brevet et il n'existe pas de dépendance à l'égard des brevets, de redevances, de franchises.

12 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe n'a été engagée au cours des derniers 18 mois.

13. Litiges et contentieux

Dans le cadre de ses activités normales, le Groupe est impliqué dans divers contentieux et procédures (litiges prud'homaux). La gestion des litiges et contentieux est assumée par la Direction générale en étroite liaison avec des avocats et conseils spécialisés.

La Société et ses filiales ont provisionné tout litige ou contentieux dont elles estiment qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur de leur estimation de ce risque réalisée sur la base d'une analyse individuelle en collaboration avec leurs conseils extérieurs.

Il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur le résultat, le patrimoine, la situation financière et l'activité de la société BRICODEAL et du Groupe.

14. Tribunaux compétents en cas de litiges

Les Tribunaux compétents en cas de litige sont ceux du siège social lorsque la société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du Nouveau Code de Procédure Civile.

E - Perspectives 2012 – Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

La SCI GRENIE a cédé le bâtiment situé à BEGLES, lequel était exploité par la société SIDER. L'activité est désormais concentrée sur le site de VILLENAVE D'ORNON.

Par ailleurs, la dissolution sans liquidation de la SCI GRENIE est prévue pour le mois de juin 2012.

- A titre de rappel, les sociétés cotées devaient déposer sous format électronique auprès de l'AMF un document d'information annuel dans les 20 jours de négociation de la diffusion du rapport financier annuel. Ce document devait mentionner ou contenir toutes les informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois. Cette obligation a été abrogée avec effet immédiat par la loi Warsmann en date du 22 mars 2012.
- Le rapport du Président du Conseil de Surveillance rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle mises en place par la société est joint au présent rapport.

Il va maintenant vous être donné lecture des rapports des commissaires aux comptes, notamment de leur rapport spécial sur les conventions relevant des articles L 225.86 et suivants du Code de Commerce.

Puis, nous passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Directoire

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-68 DU CODE DE COMMERCE) EXERCICE 2011

Chers actionnaires,

En application de l'article L.225-68 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de BRICODEAL, de la composition du Conseil de Surveillance et de l'application du principe de représentation équilibrée de femmes et d'hommes en son sein, des références faites à un Code de Gouvernement d'Entreprises, des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

1 > La Gouvernance d'Entreprise

En matière de Code de Gouvernement d'Entreprise, les membres du Conseil de Surveillance ont décidé, lors de la séance du 20 avril 2010, de se référer au Code de Gouvernance Middlenext pour les valeurs moyennes et petites.

Notre société n'en applique toutefois pas toutes les recommandations eu égard à sa structure très familiale.

A - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

La société BRICODEAL est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à toutes les dispositions légales applicables aux sociétés commerciales.

1°) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres, savoir :

- Monsieur Louis TEISSEIRE, Président,
- Monsieur Jean-Louis d'ANGLADE, Vice-Président,
- Madame Anne de GALZAIN, membre du Conseil.

Parmi, les membres du Conseil de Surveillance, Monsieur Jean-Louis d'ANGLADE est considéré par le Conseil comme indépendant conformément à la définition donnée par la Recommandation n°8 du Code de Gouvernance Middlenext.

Le Conseil comportant deux hommes et une femme, le principe de la représentation équilibrée des femmes et hommes au sein du Conseil de Surveillance est donc bien respectée.

2 °) Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

L'article 21 des statuts de la Société fixe les pouvoirs du Conseil : « Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. »

Eu égard au mode d'organisation familiale de la société et à la désignation d'un membre indépendant au sein de notre Conseil de Surveillance, il n'existe pas à ce jour de règlement intérieur et nous n'avons pas encore procédé à la nomination de comité d'audit conformément à l'article 21 de l'ordonnance n°2008-1278 du 8 décembre 2008.

En effet, cette ordonnance prévoit un délai pour la mise en place de ce comité qui nous amènera à nous prononcer avant 2014.

Je vous précise que les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Conseil de Surveillance en fonction de plusieurs critères :

- la charge de travail et les responsabilités assumées par les mandataires sociaux,
- les résultats et l'activité des différentes sociétés du Groupe.

Les informations sur lesdites rémunérations sont détaillées sur le rapport de gestion, conformément à la recommandation n°2 du Code Middlenext.

Je vous informe en outre qu'aucun engagement autre n'est pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux et que les informations prévues par l'article L 225-100-3 du Code de Commerce sont relatées dans le rapport de gestion du Directoire.

3°) Calendrier et réunions du Conseil de Surveillance (Recommandations 11 et 13)

Il est tenu au minimum cinq Conseils de Surveillance par an.

- **Janvier** Examen du rapport du Directoire sur le 4^{ème} trimestre de l'année N-1

- **Avril - Mai** Examen et arrêté des comptes et consolidés au 31 décembre - Examen des documents de gestion prévisionnelle - Préparation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires- Examen du rapport du Directoire sur le 1^{er} trimestre de l'année N - Questions diverses.
- **Juin** Après l'Assemblée Générale, fixation des jetons de présence.
- **Juillet** Examen du rapport du Directoire sur le 2^{ème} trimestre de l'année N
- **Octobre** Examen et arrêté des comptes au 30 juin, rapport d'activité semestriel- Examen des documents de gestion prévisionnelle- Rapport du Directoire sur le 3^{ème} trimestre de l'année N- Questions diverses.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois.

L'agenda des réunions a été le suivant :

- 27/01/2011 • 28/04/2011 • 22/06/2011
- 08/07/2011 • 06/10/2011

L'ordre du jour est établi par le Président.

Il est communiqué préalablement à chaque réunion et accompagné, dans la mesure du possible, des projets de documents aux membres du Conseil ainsi qu'aux commissaires aux comptes lorsqu'ils sont convoqués.

La Société dont le rôle essentiel est celui d'une Société holding, a un effectif réduit ne justifiant pas la présence d'un Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, le Président demande régulièrement aux membres du Conseil de Surveillance s'ils souhaitent recevoir d'autres documents ou rapports pour compléter leur information.

Un procès-verbal détaillé était établi à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

2 > Limitations de pouvoirs apportées par le Conseil de Surveillance de Surveillance au Directoire

Aucune limitation de pouvoirs à l'exception de celles prévues par le Code de Commerce n'est apportée par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs de la Direction Générale.

3 > Procédures de contrôle interne mises en place par la société

1 - Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration et qui s'est poursuivi depuis

le 1^{er} janvier 2007 avec le Conseil de Surveillance, les dirigeants et le personnel de la Société et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur ;
- l'efficacité des opérations.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et des erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autres, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes soient totalement maîtrisés ou éliminés.

2 - L'organisation du contrôle interne au sein du groupe

Les principaux acteurs du Contrôle Interne sont :

- la Direction Générale
- les Directeurs Généraux des filiales
- les principaux cadres opérationnels réunis au sein de comités de direction constitués par filiale
- les responsables de la comptabilité des sociétés du groupe.

Sur le plan des outils informatiques, le choix d'un ERP du marché utilisé par les filiales SIDER et BRICODEAL SOLUTIONS afin d'homogénéiser l'environnement informatique du groupe est de nature à renforcer la fiabilité et la sécurisation du processus de production des informations comptables et financières.

Il est en adéquation avec les principes d'évolutivité et de pérennité du système d'information.

Par ailleurs, l'externalisation des « métiers » concernant la gestion des serveurs, des procédures de sauvegardes, du plan de secours et des problèmes liés à la gestion d'un réseau Intranet diminue fortement la criticité relative aux risques physiques en cas de sinistre majeur.

Le système de reporting mensuel du chiffre d'affaires et des marges réalisées par l'ensemble des sociétés du groupe permet à la Direction générale de suivre de façon continue l'évolution des performances de chaque société et de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs qui leur ont été fixés. De même, la situation de trésorerie des filiales françaises fait l'objet d'une remontée bimensuelle à la Direction Générale.

Ce reporting repose sur un système d'information intégré. Le chiffre d'affaires et les marges issus des statistiques commerciales sont régulièrement rapprochés de la comptabilité générale.

Des procédures et des directives définissent les règles d'exercice des principales opérations courantes au sein du groupe. Ces procédures sont identiques pour toutes les sociétés françaises :

Progiciel intégré

L'utilisation du progiciel intégré permet un chaînage entre l'achat de la marchandise, son entrée en stock, sa vente et sa sortie du stock.

Clients

Les créances clients font l'objet d'un en-cours maximum autorisé empêchant la livraison en cas de dépassement. Des procédures de relance systématique des arriérés de créances clients sont appliquées et celles-ci font l'objet d'une revue régulière par le service comptable dans le cadre de l'évaluation du risque de non recouvrement et des provisions correspondantes.

Achats

La Direction Générale fixe la politique d'achats du groupe, les services achats étant responsables de la gestion quotidienne dans le cadre de la politique définie par la Direction Générale.

Concernant les achats autres que les marchandises, non gérés par les services achats, ceux-ci sont autorisés par les responsables de filiales dans le cadre de leur délégation de pouvoir et sous réserve du respect des objectifs qui leur ont été fixés.

Stocks

Sous la responsabilité des directeurs d'exploitation de chaque filiale, les stocks font l'objet d'un suivi informatique permanent.

Ils sont contrôlés physiquement par des inventaires qui sont réalisés selon les filiales, soit en totalité une fois par an ou de façon tournante de manière que chaque article soit contrôlé au moins une fois dans l'année.

Investissements

Les investissements sont soumis à l'approbation de la Direction Générale préalablement à tout engagement.

Opérations financières

Les procédures de rapprochement bancaire sont systématiques et exhaustives. Les autorisations de signature bancaire sont limitées à la Direction Générale et aux Directeurs de filiales conformément aux principes de séparation des fonctions.

Personnel

L'embauche des cadres est de la responsabilité de la Direction Générale.

Celle des employés et agents de maîtrise des membres du Comité de Direction de chaque filiale, chaque membre gérant son équipe.

Les responsables du personnel veillent à la conformité des embauches de personnel par rapport aux directives transmises par la Direction Générale et au respect des lois et des règlements.

La paie fait l'objet d'une revue mensuelle par la Direction Générale.

Suivi de la qualité

Des indicateurs permettent de suivre et d'améliorer en permanence le taux de satisfaction de la clientèle (pourcentage articles livrés par rapport aux articles commandés, respect des délais de livraison, litige avec transporteurs, qualité des emballages).

3 - Elaboration de l'information financière

Pour ce qui concerne l'élaboration et le traitement des éléments financiers et comptables qui constituent le support de notre information financière, le dispositif de contrôle interne vise à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

L'ensemble des informations comptables et financières des sociétés sont arrêtées par le Directeur Comptable de la société en charge également de l'élaboration des comptes consolidés du groupe.

Les comptes semestriels font l'objet de la part des commissaires aux comptes d'une revue limitée et les comptes annuels d'un audit. La préparation des options de clôture est effectuée en étroite coopération avec les commissaires aux comptes.

4 > Plan de progrès dans le domaine du contrôle interne

Le groupe continue de poursuivre sa démarche de constante amélioration de la qualité et de la documentation de son système de contrôle interne.

Les efforts ont porté cette année plus particulièrement sur l'utilisation de l'outil informatique :

- Mise en place d'une Charte Informatique commune à tous les utilisateurs du Groupe.
- Contrôle et Filtrage de l'accès à Internet.

5 > Modalités relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités relatives à la participation des actionnaires sont prévues à l'article 26-3 des statuts. Elles ne comportent pas de dispositions particulières.

Louis TEISSEIRE
Président du Conseil de Surveillance

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices articles R 225-81 133 et R 225-102 du code de commerce

	31/12/11	31/12/10	31/12/09	31/12/08	31/12/07
1 - Capital en fin d'exercice					
a) Chiffre d'affaires	9 000 720	10 000 800	10 000 800	10 000 800	10 000 800
b) Nombre des actions ordinaires existantes	1 125 090	1 250 100	1 250 100	1 250 100	1 250 100
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 735 609	4 065 919	2 115 800	1 967 583	2 210 206
b) Bénéfice avant impôt et charges calculées	7 828 446	8 301 099	6 700 081	4 779 370	6 984 793
c) Impôt sur les bénéfices	- 3 655 535	374 772	120 412	-528 418	93 684
d) Résultat après impôts et charges calculées	10 660 967	7.615.133	6.251.611	3.955.384	6.551.777
e) Résultat distribué	753 810	687.555	1.000.080	/	/
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Résultat après impôt mais avant charges calculées	10,21	6,64	5,26	4,25	5,51
b) Résultat après impôt et charges calculées	9,48	6,09	5,00	3,16	5,24
c) Dividende versé à chaque actionnaire	0,67	0,55	0,80	/	/
4 - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	35	34	14	10	6
b) Montant de la masse salariale	1 330 187	1 337 221	562 538	418 374	364 265
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres, etc...)	538 073	538 759	215 619	161 564	143 838

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ BRICODEAL S.A. EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bricodeal S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 26 avril 2012
KPMG Audit IS

Christian Libéros
Associé

Bruges, le 26 avril 2012
SAGEC

Sébastien Cruège
Associé

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2012

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales, nous allons vous présenter nos observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés de l'exercice 2011.

Les indications que le Directoire vous a communiquées dans son rapport nous paraissent refléter exactement la situation de la société, telle qu'il nous été donné de la connaître.

Nous vous signalons que les commissaires aux comptes de la société ont dûment révisé ces documents et qu'ils n'ont porté à notre connaissance aucune anomalie, ni aucun problème méritant une attention particulière, qui ne soit commenté dans leurs rapports.

En définitive, nous vous proposons d'approuver purement et simplement par votre vote les résolutions que vous soumet le Directoire en plein accord avec nous-même.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Conseil de Surveillance

COMPTES SOCIAUX BRICODEAL S.A.

Bilan actif

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Brut</i>	<i>31/12/2011 Amort</i>	<i>Net</i>	<i>31/12/2010 Net</i>
ACTIF IMMOBILISE				
Concessions, brvts, licences, logiciels	1 698	1 168	530	685
Fonds commercial	11		11	11
Immobilisations incorporelles en cours	20		20	159
Installations tech, matériel & outil. industriel	1 330	964	366	303
Autres immobilisations corporelles	240	111	130	115
Immobilisation corporelles en cours				
Participations	40 391		40 391	40 293
Autres immobilisations financières	30		30	5 528
	43 720	2 242	41 478	47 093
ACTIF CIRCULANT				
Clients et comptes rattachés	422		422	427
Autres créances	1 618		1 618	2 933
Valeurs mobilières de placement	1 006	146	860	
Disponibilités	1 260		1 260	5 578
Charges constatées d'avance	168		168	152
	4 474	146	4 328	9 091
TOTAL GENERAL	48 194	2 388	45 807	56 184

Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 001	10 001
• Réserve légale	1 000	1 000
• Autres réserves	15 433	21 313
Report à nouveau	69	100
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 661	7 615
	36 164	40 029
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	116	3 515
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 168	3 526
Emprunts et dettes financières	2 553	3 848
Fournisseurs et comptes rattachés	242	299
Dettes fiscales et sociales	516	542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44	4 423
Autres dettes	3	2
	9 527	12 640
TOTAL GENERAL	45 807	56 184
(1) dont à moins à plus d'un an	9 527	12 640

Compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011		31/12/2010		Variation N/N-1	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 736	100.0	4 066	100.0	- 330	-8.1
Coût d'achat marchandises vendues	-95	-2.5	172	4.2	-267	-154.9
Achats de matières premières et autres appro.	10	0.3	3	0,1	7	297.5
Autres achats et charges externes	1 084	29.0	1 009	24.8	75	7.4
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	2 736	73.2	2 883	70.9	-146	-5.1
Impôts et taxes	96		156	3.8	-60	-38.7
Rémunérations	1 330	35.6	1 337	32.9	-7	-0.5
Charges sociales	538	14.4	539	13.3	-1	-0.1
Charges de personnel	1 868	0.5	1 876	46.1	-8	-0.4
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	773	20.7	851	20.9	-78	-9.2
Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges	24	0.6	20	0.5	4	17.5
Dotations aux amort. sur immobilisations	643	17.2	622	15.3	21	3.5
Dotations aux prov. pour risques et charges	36	1.0	63	1.6	-27	-42.2
Autres charges d'exploitation	48	1.3	-94	2.3	-46	-49.1
RESULTAT D'EXPLOITATION	69	1.8	92	2.3	-23	-25.3
Produits des participations	7 141	191.2	7 558	185.8	-417	-5.5
Autres intérêts et produits assimilés	77	2.1	33	0.8	44	133.9
Autres produits financiers	126	3.4	133	3.3	-7	-5.2
Intérêts et charges assimilées	262	7.0	217	5.3	45	20.5
Dépréciation valeurs mobilières placement	146	3.9			146	100.0
RESULTAT FINANCIER	6 937	185.7	7 506	184.6	-569	-7.6
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	7 005	187.5	7 598	186.9	-593	-7.8
Produits exceptionnels sur opé. de gestion			18	0.4	-18	-100.0
Produits exceptionnels			18	0.4	-18	-100.0
RESULTAT EXCEPTIONNEL			18	0.4	-18	-100.0
Impôts sur les bénéfices	- 3 655	-97.9	1		- 3 656	-100.0
TOTAL DES PRODUITS	11 104	297.2	11 828	290.9	-724	-6.1
TOTAL DES CHARGES	442	11.9	4 212	103.6	-3 770	-89.5
RESULTAT NET	10 661	285.4	7 615	187.3	3 046	40.0

EXTRAIT DE L'ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2011 DES COMPTES SOCIAUX DE BRICODEAL S.A.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011 dont le total est de 45 807 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 10 661 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1 > Faits significatifs de l'exercice

Au mois de Juin 2011, le siège social de BRICODEAL a déménagé de la rue Yves Glotin à Bordeaux Nord pour le 6 rue Edmond Rostand au Haillan.

En autres faits notoires, il est à noter que BRICODEAL a supprimé la totalité de ses 125 010 actions-propres et a procédé à la reprise de la provision pour IS sur déficit des filiales occasionnant un impact sur le profit d'intégration fiscale de 3 434 K€.

Le fait de ne plus constituer de provision implique également un profit pour l'exercice 2011 de 393 K€ qui aurait été précédemment enregistré en provision.

2 > Immobilisations incorporelles

Les frais de logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans.

3 > Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Matériel industriel	2 à 5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
Mobilier	1 à 5 ans

4 > Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées, s'il y a lieu, pour chaque participation prise individuellement, par différence entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en combinant les méthodes d'évaluation reposant sur :

- l'approche patrimoniale (actif net réévalué)
- l'approche de rendement (capacité de l'entreprise à générer des profits pour l'avenir)

La société a comptabilisé au 31 décembre 2011, une provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement d'un montant de 146 K€.

5 > Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6 > Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La Société comptabilise une provision pour indemnités de départ à la retraite.

Au 31 décembre 2011, cette provision est calculée en application de la recommandation n° 2003-R.01 du CNC (méthode des unités de crédit projetées).

Hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements :

Taux d'actualisation : 4.60 %

Pourcentage d'augmentation des salaires : 2%

En conséquence, il a été constaté à la clôture de l'exercice une dotation d'un montant de 37 K€ et une reprise de provision d'un montant de 3 K€ pour porter la provision à 116 K€.

7 > Intégration fiscale

Dans le cadre de l'intégration fiscale qui regroupe les Société suivantes :

- BRICODEAL (Société mère)
- BRICODEAL SOLUTIONS
- SIDER
- SEGUIN
- SCID

Chaque Société a été imposée aux taux en vigueur au 31 décembre 2011 sur son propre résultat fiscal.

Le profit d'impôt résultant de l'intégration fiscale a été enregistré dans les comptes de la société mère.

Le profit d'impôt s'analyse de la façon suivante :

Profit lié à la reprise de la quote part de charges sur distribution de dividendes	109
Profit lié au déficit de BRICODEAL SOLUTIONS	393
	502
Reprise provision pour restitution d'impôt	3434
Profit d'impôt en K€	3936

8 > Charges et produits financiers concernant les entreprises liées (hors dividendes) en K€

Dans le cadre d'une convention de fusion des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe, les charges financières sont intégralement enregistrées dans les comptes de la société mère et refacturées aux filiales en fonction de leur utilisation du crédit de trésorerie mis à leur disposition, dans les proportions ci-après :

BRICODEAL SOLUTIONS	69
	69

Des produits d'intérêts sur les mouvements des comptes courant groupe débiteurs ont été provisionnés au 31/12 concernant :

SAS Sider	16
	16

Des charges d'intérêts ont également été provisionnés sur les mouvements des comptes courant groupe créditeurs pour :

SCI Buz36	7
SCI Ligne	24
SCI Carnot	0,3
SCI Bricodeal	16

9 > Droit individuel à la formation

Le nombre d'heures global pour tous les salariés au 31/12/2011 s'élève à 2 627 heures.

Immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Valeur brute Début d'exercice</i>	<i>Augmentations, Réévaluations, Acquisitions</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Virements</i>	<i>Valeur brute Fin d'exercice</i>
Immobilisations incorporelles					
Concession, brevets	2 429	316	1 047		1 698
Fonds commercial	11				11
En-cours	159	20		159	20
	2 599	336	1 047	159	1 728
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel et outill. industriel	1 142	188			1 330
Matériel de transport	132				132
Matériel de bureau et informatique, mobilier	71	65	27		109
	1 344	253	27		1 571
Immobilisations financières					
Autres participations	40 293	99			40 391
Autres titres immobilisés	5 526		5 526		
Prêts et autres participations financières	2	30	2		30
	40 820	129	5 528		40 421
TOTAL GENERAL	49 764	717	6 602	159	43 720

Amortissements

<i>Immobilisations amortissables En milliers d'euros</i>	<i>Valeur en début d'exercice</i>	<i>Amortissements linéaires</i>	<i>Diminutions Sorties</i>	<i>Valeur en fin d'exercice</i>
Concessions, brevets	1 744	471	1 047	1 168
Installations techniques, matériel et outill. industriel	839	125		964
Matériel de transport	26	33		59
Matériel de bureau et informatique, mobilier	62	17	27	52
TOTAL	2 670	646	1074	2 242

Fonds commercial

<i>Eléments constitutifs du fonds commercial</i>	<i>Montant des éléments reçus en apport</i>
Apport suite à la fusion avec la SARL MAISON LOUIS TEISSEIRE le 1 ^{er} janvier 2001	11
TOTAL	11

Provisions inscrites au bilan

<i>Reprises exercice En milliers d'euros</i>	<i>Montant au début de l'exercice</i>	<i>Augmentation dotations de</i>	<i>Diminutions : reprises exercice</i>	<i>Montant à la fin de l'exercice</i>
Provisions pour indemnités de départ en retraite	82	37	3	116
Provision pour restitution d'impôt (intégration fiscale)	3 434	393	3 827	
TOTAL	3 515	430	3 829	116

Etats des créances et dettes

ETAT DES CREANCES

En milliers d'euros	Montant brut	A 1an au plus	A plus d'1 an	
De l'actif circulant				
Autres créances clients	422	422		
Impôts sur les bénéfices	185	185		
Taxe sur la valeur ajoutée	17	17		
Autres impôts taxes et versements assimilés	9	9		
Groupe et associés	1 253	1 253		
Débiteurs divers	153	153		
Charges constatées d'avance	168	168		
Total	2 208	2 208		

ETAT DES DETTES

En milliers d'euros	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1) à plus d'un an à l'origine	6 168	1 590	4 502	76
Fournisseurs et comptes rattachés	242	242		
Personnel et comptes rattachés	230	230		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	198	198		
Taxe sur la valeur ajoutée	67	67		
Autres impôts taxes et versements assimilés	21	21		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44	44		
Groupe et associés	2 553	2 553		
Autres dettes	3	3		
Total	9 527	4 949	4 502	76
(1) emprunts souscrits en cours d'exercice	3 800			
(1) emprunts remboursés en cours d'exercice	1 169			

Capital social

En milliers d'euros	Valeur nominale		Au début de l'exercice	En fin d'exercice
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice		
Actions	8,00	8,00	1 250	1 125

Capitaux propres

En milliers d'euros

Exercice 2011

Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2010 avant affectations	32 414
Affectations du résultat à la situation nette par l'AGO	7 615
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2011	40 029
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	40 029
Variations des primes, réserves, report à nouveau	-14 526
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2011 avant AGO	25 503

Information concernant les entreprises liées

Postes du bilan

En milliers d'euros

Montant concernant les entreprises liées

Immobilisations financières	
Participations	40 391
Total immobilisations	40 391
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	422
Autres créances	1 253
Total créances	1 675
Dettes	
Emprunts et dettes financières divers	168
Total dettes	168

Postes du compte de résultat

Montant concernant les entreprises liées

Charges et produits financiers	
Produits financiers	57
Charges financières	16
Total	73

Produits à recevoir

En milliers d'euros

31/12/2011

31/12/2010

Autres créances		
Avoir à recevoir	152	124
Etat produits à recevoir	7	10
Intérêt sur c/c débiteur	48	73
Produits à recevoir	2	
TOTAL	209	207

Charges à payer

31/12/2011

31/12/2010

Emprunts et dettes financières divers		
Intérêts courus sur emprunts	30	19
Intérêts courus sur c/c créditeurs		29
Intérêts courus sur c/c	90	73
TOTAL	120	122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fourn. fact. non parvenues	50	46
TOTAL	50	46
Dettes fiscales et sociales		
Dettes congés payés	101	94
Autres charges à payer	129	144
Charges sociales/congés à payer	44	38
Charges soc./ch.	58	65
Etat charges à payer	12	31
TOTAL	344	372
Autres dettes		
Charges à payer	2	2
TOTAL	2	2
TOTAL GENERAL	516	541

Ventilation du chiffre d'affaires net

En milliers d'euros	France	Total
Ventes de marchandises	41	41
Produits des activités annexes	3 695	3 695
TOTAL	3 736	3 736

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	10 941	280	10 661
Résultat comptable	10 941	280	10 661

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt (en base)

Allègements de la dette future d'impôt

En milliers d'euros

Montant

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Contribution sociale de solidarité	6
Autres :	
Provision indemnité départ à la retraite	116
TOTAL	122

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	0
Employés	25	0
Agents de maîtrise et techniciens	1	0
TOTAL	35	0

Droit individuel à la formation

	Engagements	Montant
Emprunts et dettes financières divers		
DIF au 31/12/2011	2 627 heures	24 K€

Engagements financiers

En milliers d'euros	Montant	
Caution solidaire de Bricodeal en garantie des emprunts contractés par :	Caution initiale	
• SIDER	2 330	1802
• BRICODEAL SOLUTIONS	4 250	2579
• SCI CARNOT	1 920	522
• SCI BUZ	3 973	3838
• SCI CESSON	120	38
• SCI BRICODEAL	1 800	1461
Autres engagements donnés :		
Nantissements d'actions en garantie d'emprunts bancaires souscrits par Bricodeal	Emprunt initial	
• 603 actions de la S.A.S BRICODEAL SOLUTIONS	845	432
• 2 500 actions de la S.A.S BRICODEAL SOLUTIONS	3 200	858
• 36 actions de la S.A.S SIDER	2 000	1 403
• 979 actions de la S.A.S SCID	3 800	3 445
TOTAL	(1) 16 379	
(1) dont concernant :		
• les filiales	10 241	

Liste des filiales et participations - inventaire du portefeuille

Informations financières au 31/12/2011

En milliers d'euros

INFORMATIONS FINANCIÈRES	CAPITAL	Capitaux propres autres que le Capital	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		Prêts & Avances de la Société mère non remboursés	Cautions et avals donnés par la Société mère	C.A. Hors Taxes du dernier Exercice clos	Résultat Net du dernier Exercice clos	Dividendes encaissés par la Société mère
			BRUTE	NETTE					
TITRES DE PARTICIPATION									
Renseignements concernant les filiales détenues à plus de 50%									
BRICODEAL SOLUTIONS	8 068	3 070	15 361	15 361		4250	35 553	-1 182	
SIDER	2 114	39 829	11 006	11 006		2330	116 427	7 338	5 540
SCI CARNOT	600	92	600	600	30	1920	199	92	87
SCI GRENIE	5	167	5	5			287	167	142
SCI LIGNE DE L'EST	2	698	1	1	530		613	423	373
SCI BUZ	210	32	195	195	90	3973	640	17	
SCID	32	3 726	6 776	6 776			9 203	171	1 000
SEGUIN	240	4 975	5 368	5 368			17 885	283	
SCI BRICODEAL	500	-146	485	485	468	1800	67	-95	
SCI CESSON	2	-22	594	594		120	56	41	

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BRICODEAL

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
ACTIFS			
Goodwill	3.1	6 373	6 309
Autres immobilisations incorporelles	3.1	2 875	3 689
Immobilisations corporelles	3.2	23 051	23 586
<i>Actifs financiers y compris dérivés</i>			
Autres actifs non courants	3.3	51	63
Actifs d'impôts différés	3.15		
<i>Total des actifs non courants</i>		<i>32 350</i>	<i>33 647</i>
Stocks	3.4	37 894	33 662
Créances clients et autres débiteurs	3.5	35 374	35 524
Autres actifs courants	3.6	1 350	2 997
Créance d'impôt courant		273	1 150
Autres actifs financiers (y compris dérivés)	3.8	860	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7	12 356	16 444
<i>Total des actifs courants</i>		<i>88 108</i>	<i>89 777</i>
Total des actifs		120 458	123 424

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3.9	9 001	10 001
Réserves		47 974	48 247
Résultat consolidé		6 848	7 797
<i>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société</i>		<i>63 823</i>	<i>66 045</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>179</i>	<i>219</i>
<i>Total des capitaux propres</i>		<i>64 002</i>	<i>66 265</i>
DETTES			
Emprunts et dettes financières	3.11	18 251	16 610
Passifs d'impôt différé	3.15	1 450	1 672
Avantages du personnel	3.10	1 348	1 330
Autres passifs non courants		99	103
<i>Total des passifs non courants</i>		<i>21 149</i>	<i>19 716</i>
Emprunts à court terme	3.11	3 809	7 278
Emprunts et dettes financières (part courante)	3.11	6 059	5 429
Instruments financiers dérivés	3.11	321	204
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	3.12	16 472	15 607
Provisions	3.10	211	220
Dettes d'impôt exigible			
Autres passifs courants	3.13	8 435	8 704
<i>Total des passifs courants</i>		<i>35 308</i>	<i>37 442</i>
Total des capitaux propres et passifs		120 458	123 424

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BRICODEAL

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
<i>Chiffre d'affaires</i>		176 775	177 850
Autres produits de l'activité	4.1	1 406	1 224
Achats consommés		-112 649	-112 916
Charges de personnel	4.2	-28 657	-29 546
Charges externes	4.3	-17 943	-18 305
Impôts et taxes		-1 856	-1 646
Dotations aux amortissements	3.1&3.2	-3 863	-3 685
Autres produits/(charges) d'exploitation	4.4	-1 174	-200
<i>Résultat opérationnel courant</i>		12 042	12 776
Autres produits/(charges) opérationnels	4.4	-666	
<i>Résultat opérationnel</i>		11 376	12 776
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4.5	77	33
Coût de l'endettement financier brut	4.5	-795	-800
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	4.5	-718	-767
Autres produits financiers	4.6	66	90
Autres charges financières	4.6	-204	-96
<i>Résultat avant impôt</i>	4.6	10 520	12 003
Charge d'impôt	4.7	-3 616	-4 142
<i>Résultat après impôt des activités poursuivies</i>		6 904	7 862
<i>Résultat net de la période de l'ensemble consolidé</i>		6 904	7 862
dont part du groupe		6 848	7 797
dont part des minoritaires		56	65
<i>Résultat de base par action (en €)</i>	4.8	6,09	6,93
<i>Résultat dilué par action (en €)</i>	4.8	6,09	6,93
<i>Résultat de base par action des activités poursuivies (en €)</i>	4.8	6,09	6,93
<i>Résultat dilué par action des activités poursuivies (en €)</i>	4.8	6,09	6,93
<i>Résultat net de la période de l'ensemble consolidé</i>		6 904	7 862
Autres éléments du résultat global			
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	3.13	-117	-91
Effets d'impôts des autres éléments du résultat global		40	31
<i>Total produits et charges comptabilisés en capitaux propres</i>		-77	-60
<i>Résultat global total de la période</i>		6 827	7 802
dont part du groupe		6 777	7 737
dont part des minoritaires		50	65

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Capital Social</i>	<i>Réserves et Résultat</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Réserve de couverture</i>	<i>Total Groupe</i>	<i>Total minoritaires</i>	<i>Capitaux propres</i>
<i>Solde au 1er janvier 2010</i>	10 001	54 811	-5 526	-74	59 212	197	59 409
Résultat net		7 797			7 797	65	7 862
Autres éléments du résultat global				-60	-60		-60
Résultat global 2010		7 797		-60	7 737	65	7 802
Distributions de dividendes		-900			-900	-63	-963
Incidence des entrées de périmètre						21	21
Autres variations		-3			-3	-1	-4
<i>Solde au 31 décembre 2010</i>	10 001	61 705	-5 526	-134	66 046	219	66 265
Résultat net		6 848			6 848	56	6 904
Autres éléments du résultat global				-71	-71	-6	-77
Résultat global 2011		6 848		-71	6 777	50	6 828
Distributions de dividendes		-9 001			-9 001	-55	-9 056
Annulation des actions propres	-1 000	-4 526	5 526				0
Rachat d'actions aux minoritaires						-35	-35
Autres variations						-1	-1
<i>Solde au 31 décembre 2011</i>	9 001	55 027	0	-205	63 823	179	64 002

Tableau des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/2010</i>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat après impôt des activités poursuivies		6 904	7 862
Ajustements pour :			
•Amortissements des immobilisations incorporelles	3.1	1 080	908
•Amortissements des immobilisations corporelles	3.2	2 783	2 776
•Coût de l'endettement financier net	4.5	718	767
•Perte de valeur sur autres actifs financiers		146	
•(Plus)/Moins values de cession d'immobilisations (net d'impôt)	4.4	167	17
•Charges d'impôt totale	4.7	3 616	4 142
EBITDA		15 413	16 472
•Variation des créances clients et autres débiteurs		412	4 063
•Variation des stocks		-4 232	-1 643
•Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		636	-5 527
•Variation des provisions		9	170
		12 238	13 536
•Intérêts payés		-777	-754
•Impôt sur le résultat payé		-2 920	-5 430
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		8 541	7 352
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
•Produits de cession d'immobilisations		14	86
•Intérêts reçus		77	33
•Avance de trésorerie à la société mère		500	-500
•Rachat de Titres aux Minoritaires	3.1	-99	-2 570
•Acquisition d'immobilisations		-2 735	-4 130
•Acquisition d'actifs financiers		-1 006	0
•Cessions d'actif financier		896	108
Trésorerie nette liées aux activités d'investissement		-2 352	-6 973
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
•Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		-9 001	-900
•Dividendes payés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		-55	-63
•Encaissements liés aux nouveaux emprunts		5 300	2 729
•Décaissements nets des emprunts		-6 919	-1 548
Trésorerie nette liée aux activités de financement		-10 674	218
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-4 486	597
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier		13 245	12 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.7	8 759	13 245

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2011 DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BRICODEAL

BRICODEAL SA (« la Société ») est une entreprise domiciliée en France.

C'est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participations.

Elle est la société tête de groupe du Groupe BRICODEAL qui comprend 10 sociétés filiales françaises (ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales.

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes et présentés conformément à la norme IAS 1 révisée.

Ces états financiers ont été arrêtés le 31 mars 2012 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 juin 2012.

Ils sont exprimés en milliers euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers sont disponibles sur demande au siège social de la Société (6, rue Edmond Rostand 33187 Le Haillan) ou sur son site Web (www.bricodeal.com).

1 > Comparabilité de l'information financière

1.1) Périmètre de consolidation et évolution

Au 31 décembre 2011, le périmètre de consolidation est le suivant :

	% d'intérêt direct	% de contrôle	Siège social	N° SIRET
- S.A. BRICODEAL – Sté mère			Le Haillan (33)	38386204200025
- S.A.S. BRICODEAL SOLUTIONS	99,88%	99,88%	Bordeaux (33)	46520148100020
- S.A.S. SIDER	99,81%	99,81%	Villenave d'Ornon (33)	77558685200011
- S.A.S. SCID	100,00%	100,00%	L'Union (31)	33837472100045
- S.A.S. SEGUIN	100,00%	100,00%	Sourdeval (50)	40615001100020
- S.C.I. CARNOT	99,98%	99,98%	Le Haillan (33)	45200634900016
- S.C.I. GRENIE	98,00%	98,00%	Le Haillan (33)	44540173000012
- S.C.I. LIGNE DE L'EST	90,00%	90,00%	Le Haillan (33)	38881927800028
- S.C.I. BUZ	92,86%	92,86%	Le Haillan (33)	51149733100013
- S.C.I. BRICODEAL	97,00%	97,00%	Le Haillan (33)	52264884900019
- S.C.I. CESSON	99,00%	99,00%	Le Haillan (33)	35114231000017

Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation était le suivant :

	% d'intérêt direct	% de contrôle	Siège social	N° SIRET
- S.A. BRICODEAL – Sté mère			Bordeaux (33)	38386204200017
- S.A.S. BRICODEAL SOLUTIONS	99,88%	99,88%	Bordeaux (33)	46520148100020
- S.A.S. SIDER	99,72%	99,70%	Villenave d'Ornon (33)	77558685200011
- S.A.S. SCID	100,00%	100,00%	L'Union (31)	33837472100045
- S.A.S. SEGUIN	100,00%	100,00%	Sourdeval (50)	40615001100020
- S.C.I. CARNOT	99,98%	99,98%	Bordeaux (33)	45200634900016
- S.C.I. GRENIE	98,00%	98,00%	Bordeaux (33)	44540173000012
- S.C.I. LIGNE DE L'EST	90,00%	90,00%	Villeurbanne (69)	38881927800028
- S.C.I. BUZ	92,86%	92,86%	Buzançais (36)	51149733100013
- S.C.I. BRICODEAL	97,00%	97,00%	Bordeaux (33)	52264884900019
- S.C.I. CESSON	99,00%	99,00%	Bordeaux (33)	35114231000017

Au 31 décembre 2011, comme au 31 décembre 2010, toutes les sociétés font l'objet d'une intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe, dans la mesure où la Société détient la majorité des droits de vote.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1.2) Evénements post-clôture

Cession du bâtiment situé à Bègles (33) détenu par la Sci Grenié et exploité par la SAS Sider.
Regroupement de l'activité sur le site de Villenave d'Ornon (33)

2 Principes et méthodes comptables

2.1) Base de préparation des états financiers

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1er janvier 2011 et adoptés par l'Union Européenne.

Les textes applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 sont les suivants :

- La version révisée d'IAS 24 – Parties liées : informations à fournir,
- L'amendement d'IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis,
- La version amendée d'IFRIC 14 – Paiements anticipés des exigences de financement minimal,
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres,
- Les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS, publiés en mai 2010.

Ces textes ne trouvent pas à s'appliquer au Groupe et n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes publiés par l'IASB et dont l'application était possible au 1er janvier 2011 :

- Les amendements d'IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers,
- L'amendement IAS 1 – Présentation des OCI – autres éléments du résultat global (non adoptée par l'Union Européenne).

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation ainsi que les impacts des normes sur la consolidation IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28 R et IAS 27 R applicables à compter du 1er janvier 2013 et non encore adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers

dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement des immobilisations,
- les dépréciations des créances douteuses,
- les calculs des pertes de valeur sur les actifs,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks,
- l'évaluation des actifs incorporels dans le cadre de regroupement d'entreprise,
- l'évaluation des dettes financières relatives aux engagements de rachat des participations minoritaires.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir de l'expérience passée et d'autres informations disponibles lors de leur établissement, notamment celles liées à la crise économique et financière.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celle-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités consolidées.

2.2) Présentation des états financiers

Les états financiers du Groupe sont présentés suivant les principes de la norme IAS1 Présentation des états financiers. Ils sont constitués du compte de résultat, du bilan, du tableau de variation des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et des notes annexes.

Etat de situation financière (Bilan)

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à compter de l'arrêté des comptes de la période sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

Etat de résultat global (Compte de résultat)

Le Groupe a opté pour la méthode de présentation des charges par nature qui consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature.

Etat des variations des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres présente :

- les variations résultant des transactions sur le capital et les distributions,
- le résultat net de l'exercice,
- les profits et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres,
- l'effet cumulé des changements de méthode comptables.

Tableau de flux de trésorerie

Pour l'établissement du tableau de flux de trésorerie, le Groupe a opté pour la méthode indirecte suivant les dispositions de la norme IAS 7 «Tableau de flux de trésorerie». La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en partant du résultat qui est ajusté :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie,
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs,
- des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.3) Principes de consolidation

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période que la Société mère en utilisant les mêmes méthodes et principes comptables.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés en totalité lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant que goodwill.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises que la Société contrôle de manière exclusive par détention de la majorité des droits de vote.

La Société ne détient aucune participation dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.4) Monnaie étrangère

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société et de ses filiales est l'euro.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

2.5) Instruments financiers

2.5.1 Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit dans les notes annexes les concernant.

Un instrument financier est comptabilisé si le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels du Groupe de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers arrivent à expiration ou si le Groupe transfère l'actif financier à une autre partie sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages. Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les passifs financiers sont

décomptabilisés si les obligations du Groupe spécifiées au contrat arrivent à expiration ou ont été éteintes ou annulées.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

Les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

2.5.2 Instruments financiers dérivés

Pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt et de change, le Groupe a ponctuellement recours aux instruments financiers dérivés négociés auprès des établissements de premier plan, limitant ainsi le risque de contrepartie (achats à terme de devises, swap de taux).

Le Groupe applique la comptabilité de couverture dès lors que l'efficacité de la couverture a été démontrée.

Pour qu'une opération de couverture soit éligible à la comptabilité de couverture, il faut que :

- il existe dès l'origine de la couverture une désignation et une documentation formalisée décrivant la relation de couverture et son objectif,
- la couverture soit évaluée et considérée comme « hautement efficace » durant toutes les périodes couvertes par les états financiers pour lesquels la couverture a été désignée,
- l'efficacité de la couverture puisse être mesurée de manière fiable,
- en ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, une transaction faisant l'objet d'une couverture soit « hautement probable ».

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur. Les sociétés concernées évaluent l'efficacité, ou l'inefficacité des instruments de couverture à compenser l'exposition de l'élément couvert aux variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées suivant les modalités suivantes :

Couverture de juste valeur

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé en résultat. Par ailleurs le profit ou la perte de l'élément couvert est également comptabilisé en résultat.

Couverture des flux de trésorerie

Si la couverture est éligible à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé comme suit :

- la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres, jusqu'à la réalisation de la transaction, puis virée en résultat au dénouement de la transaction,
- la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

2.6) Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Suite à la révision des normes IFRS 3 et IAS 27, le Groupe a modifié sa méthode de comptabilisation des regroupements d'entreprise ainsi que des rachats et engagements de rachats des minoritaires pour les acquisitions réalisées après le 31 décembre 2009.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2010, chaque regroupement d'entreprises pourra, sur choix du Groupe, être comptabilisé selon l'une des deux options proposées par la norme IFRS 3 révisée :

Valorisation des intérêts minoritaires en proportion des actifs et passifs identifiables :

- le goodwill est calculé sur la quote-part du capital acquis et représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ;
- lors de l'acquisition ultérieure des intérêts minoritaires, le cas échéant, tout écart entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est imputé sur les capitaux propres du Groupe.

Valorisation des intérêts minoritaires en juste valeur (méthode dite « du goodwill complet ») :

- le goodwill est calculé sur 100% des titres et représente la différence entre le coût d'acquisition des intérêts acquis auquel est ajoutée une estimation de la juste valeur des intérêts non acquis le cas échéant, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ; la quote-part des intérêts minoritaires présentée au bilan est ainsi en juste valeur ;
- lors de l'acquisition ultérieure des intérêts minoritaires, le cas échéant, tout écart entre le prix effectivement payé et l'évaluation d'origine est imputé sur les capitaux propres du Groupe.

Lorsqu'à la date de prise de contrôle le Groupe s'engage à racheter les intérêts minoritaires, il comptabilise un passif financier correspondant à la juste valeur de l'engagement avec en contrepartie la diminution des capitaux propres du Groupe. Ce traitement est effectué quelle que soit la méthode retenue et dans l'attente d'une position de l'IFRIC à ce sujet. Les variations ultérieures de la dette sont constatées par les capitaux propres.

Par ailleurs, les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Concernant les regroupements réalisés entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2009, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Les achats de participation minoritaires sont comptabilisés en goodwill pour la différence entre le prix payé et la quote-part de situation nette acquise.

Le cas échéant, les engagements de rachats de participations minoritaires sont enregistrés en passif financier avec en contrepartie la constatation d'un goodwill et l'annulation des intérêts minoritaires concernés, et ce jusqu'au rachat effectif.

Enfin, pour les regroupements antérieurs au 1er janvier 2004, date de transition aux IFRS, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel.

Le goodwill négatif (badwill) résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe comprennent essentiellement des dépenses de logiciels, des marques et « relations clients » évaluées et comptabilisées dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les dépenses portant sur un goodwill ou des marques générées en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Coûts ultérieurs

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant.

Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Pour le goodwill, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture.

Le Groupe ne possède pas d'autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------|-----------|
| • Logiciels | 1 - 3 ans |
| • Marques | 10 ans |
| • Relation Clients | 8 ans |

2.7) Immobilisations corporelles

Actifs dont le groupe est directement propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, l'estimation initiale, le cas échéant, des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et sont amortis séparément.

Actifs loués

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les charges de loyers en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location utilisés par le Groupe concernent essentiellement les véhicules.

Ils portent sur une durée maximale de 24 mois sans transfert de propriété à leur terme. En application de la norme IAS 17, ils ont été considérés comme des contrats de location simple.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont comptabilisées en diminution du prix d'acquisition des immobilisations. Elles sont rapportées au résultat en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée. Le produit est comptabilisé en diminution des dotations aux amortissements.

Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

• Aménagements des terrains	20 ans
• Constructions	10-25 ans
• Aménagements des constructions	4-20 ans
• Installations techniques, Matériel et Outillage	5-10 ans
• Agencements divers	5-10 ans
• Autres immobilisations corporelles	3-5 ans

2.8) Actifs non courants destinés à être cédés

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs est considéré et classé comme «Actif non courant destiné à être cédé» dans la mesure où sa valeur comptable sera recouvrée principalement, non pas par son utilisation continue mais par le biais d'une vente. Pour qu'un actif soit éligible à la catégorie «Actif non courant destiné à être cédé», il doit être effectivement disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs dès lors que leur valeur est significative. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession.

2.9) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat moyen pondéré.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.10) Créances clients

Elles sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Elles font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. En fonction des risques de recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés.

2.11) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds en caisse et les placements à court terme ayant une échéance initiale généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie mais sont présentés au bilan en autres passifs financiers courants.

2.12) Dépréciation

Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (ou d'un groupe d'unités) est portée en diminution de la valeur comptable des actifs affectés à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) dans l'ordre suivant :

- en priorité le goodwill ;
- puis les actifs incorporels ;
- puis les autres actifs non courants ;
- puis les actifs courants.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Le taux d'actualisation prend en compte le taux sans risque, la prime de risque ainsi que le bêta moyen. La prime de risque et le bêta sont ceux du secteur auquel appartient le Groupe.

Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Actifs financiers

Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur actuelle.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

La perte de valeur est reprise si l'augmentation de la juste valeur de l'actif financier peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat.

Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres.

2.13) Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

2.14) Passifs financiers

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15) Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe.

Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2011	2010
• Taux d'actualisation	4.60%	4.60%
• Taux de croissance des salaires	2.00%	2.00%
• Taux de charges sociales	42.00%	42.00%
• Turn over	Propre à chaque filiale	

2.16) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

2.17) Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.18) Produits

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est composé :

- des produits provenant de la vente de biens comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur,
- diminués de toutes formes de remises commerciales.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

Autres produits de l'activité

Ils comprennent principalement les prestations de publicité facturées par le Groupe à ses fournisseurs.

Autres produits opérationnels

Ils correspondent aux produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits opérationnels comprennent principalement les éléments suivants :

- les plus-values de cession d'immobilisations,
- les reprises de badwill,
- les reprises de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les reprises de provisions sur créances clients sans contrepartie.

Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les profits réalisés sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente et les profits de change.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

2.19) Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

Autres charges opérationnelles

Elles correspondent aux charges hors gestion courante du Groupe. Elles se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres charges opérationnelles comprennent principalement les éléments suivants :

- la moins-value de cessions d'immobilisations,
- les pertes de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill résultant des tests de dépréciation prescrits par la norme IAS 36,
- les pertes sur créances douteuses/irrécouvrables
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration.

Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts à payer sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des provisions, les pertes réalisées sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente et les pertes de change.

Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.20) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure ou elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (34.43% pour les clôtures 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010).

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Au 31 décembre 2011, la Société est tête d'un groupe fiscal comprenant les sociétés SIDER, BRICODEAL SOLUTIONS, SEGUIN ainsi que SCID.

Toutes les SCI sont fiscalement transparentes.

2.21) Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période, minoré des actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

2.22) Information sectorielle

La norme IFRS 8, entrée en vigueur le 1er janvier 2009 requiert une modification de la présentation de l'information sectorielle qui est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur et de leur allouer des ressources.

En 2010, le Groupe présentait déjà une information sectorielle basée sur ses secteurs d'activité et donc continue de la sorte en 2011.

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité et le second le secteur géographique.

Le Groupe est constitué de :

BRICODEAL	structure (holding)
BRICODEAL SOLUTIONS	quincaillerie, jardin, électricité
SEGUIN	quincaillerie, jardin, électricité
SCID	quincaillerie
SIDER	plomberie, quincaillerie et électricité
SCI CARNOT	immobilier (Maurepas)
SCI GRENIE	immobilier (Bègles)
SCI LIGNE DE L'EST	immobilier (Villeurbanne)
SCI BUZ36	immobilier (Buzançais)
SCI BRICODEAL	immobilier (Le Haillan)
SCI CESSON	immobilier (Cesson-Sévigné)

Le Groupe opère donc sur 6 secteurs d'activités : Electricité, Plomberie, Quincaillerie, Jardin, Structure, Immobilier. Chaque secteur représente un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Les résultats des secteurs ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats qui auraient été constatés dans chaque segment si chaque segment avait été une entité économique indépendante.

2.23) Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après

des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimés qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque.

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles correspond à la valeur d'utilité qui repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Stock et en-cours

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

Créances clients et autres débiteurs

La juste valeur des clients et autres débiteurs est estimée sur la base de la valeur des flux de trésorerie futurs, actualisée au taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

2.24) Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque sur actions

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil de Surveillance de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la fonction financière et de la Direction générale du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles

à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture et de gestion des risques financiers relèvent de la Direction générale.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des placements et prêts.

a. Clients et autres débiteurs

Les filiales françaises du Groupe vendent exclusivement à des clients situés en France. L'analyse du risque de crédit est adaptée à la typologie des clients, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- la grande distribution : les délais de règlement sont de 45 jours. Le risque de crédit est mineur.
- les collectivités : les délais de règlement sont de 45 jours. Il n'existe pas de risque de crédit sur les collectivités publiques. En ce qui concerne les collectivités privées, une analyse est menée au cas par cas.
- les artisans : les délais de règlement sont en moyenne à 30 jours. Le risque de crédit est faible compte tenu de l'éclatement du risque sur un très grand nombre de clients d'une part et de la procédure de gestion des encours d'autre part. En effet, le niveau d'encours par client est très faible, décidé pour tout nouveau client après analyse du dossier et consultation d'un organisme de notation puis revu annuellement. Dans ce contexte, le Groupe a choisi de ne pas souscrire d'assurance crédit car le ratio bénéfice / coût ne le justifie pas.

b. Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement sur des instruments financiers liquides et peu risqués de type SICAV et FCP monétaires, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration excessifs. Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction opérationnelle des filiales, lesquelles disposent en général de lignes de crédit bancaire à court terme.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la Direction générale du Groupe.

Pour assurer son financement, le Groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Compte tenu du niveau d'endettement du Groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

a. Risque de change

Le Groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en €
- le Groupe effectue des achats à l'étranger en USD ; ces achats font l'objet d'une couverture pour tout ou partie (achats à terme de devises) et représentent environ 3% de l'ensemble des achats.
- le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

b. Risque de taux

Le Groupe a swappé l'essentiel de ses emprunts à taux variable pour se prémunir d'un risque à plus ou moins long terme de l'évolution des taux.

Risque sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme.

L'exposition du Groupe à ce risque est mineure.

Gestion du capital

La politique du Groupe en matière de gestion du capital consiste à maintenir une base de capital solide afin notamment de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe est peu endetté ; le ratio d'endettement net sur fonds propres évolue comme suit :

En milliers d'Euros	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Endettement net	16 084	13 077
Capitaux propres	64 002	66 265
Ratio d'endettement	25.13%	19.73%

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

3 > Notes sur le bilan

3.1) Goodwill et Autres immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	Social	Augmentations Conso	Diminutions	Transferts	31/12/2010
Autres immob. incorp.	6 242	483		8	138	6 855
Goodwill	6 309					6 309
En-Cours	150	154			-138	167
Total Valeur brute	12 702	637		8		13 331
Amort. Autres immos. Incorp.	2 433	908		8		3 333
Total amortissement cumulé	2 433	908		8		3 333
Total valeur nette comptable	10 269	-271				9 998

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Social	Augmentations Conso	Diminutions	Transferts	31/12/2011
Autres immob. incorp.	6 855	237		1 536	167	5 722
Goodwill	6 309		64			6 373
En-Cours	167	30			-167	30
Total Valeur brute	13 331	266	64	1 536		12 125
Amort. Autres immos. Incorp.	3 333	722	358	1 536		2 877
Total amortissement cumulé	3 333	722	358	1 536		2 877
Total valeur nette comptable	9 998	-456	-294			9 248

Le détail des goodwill nets par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2010
Electricité	194	192
Plomberie	2 685	2 658
Quincaillerie	3 098	3 067
Jardin	396	392
TOTAL	6 373	6 309

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité. Elle est déterminée par zone activité et est fondée sur les prévisions de flux de trésorerie attendus sur une période explicite. Le flux de la première année est fondé sur le budget approuvé par la direction. Les flux des années suivantes sont construits à partir des prévisions du management des UGT validées par le management du Groupe, sur la base de sa connaissance de leur secteur d'activité, de leurs perspectives de croissance et leur profil de risque.

La valeur terminale, calculée à l'horizon explicite de prévision prend en compte un taux de croissance perpétuel égal au taux d'inflation.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT ainsi calculée est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Le Groupe n'a pas utilisé d'autre méthode de valorisation, notamment la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ces analyses n'ont pas conduit à la constatation de dépréciations au 31 décembre 2011.

3.2) Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009	Augmentations		Diminutions	Transferts	31/12/2010
		Social	Conso			
Terrains	4 848	598	133	108		5 470
Constructions - Agencements	26 084	375	1 163	166	28	27 484
Inst. tech. - Mat. et outill.	2 935	496			462	3 893
Autres immo. corporelles	4 920	431		362	24	5 013
En Cours	515	398			-515	398
Total Valeurs brutes	39 302	2 298	1 296	636	0	42 259
Amort. Terrains	253	107	11	108		263
Amort. Constructions	10 745	1 521	180	139		12 308
Amort. Inst. Tech.	2 038	542				2 580
Amort. Autres immo.	3 203	606		286		3 523
Total Amortissements cumulés	16 239	2 776	191	534	0	18 673
Total valeur nette comptable	23 063	-478	1 105	103	0	23 586

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Augmentations		Diminutions	Transferts	31/12/2011
		Social	Conso			
Terrains	5 470	223				5 693
Constructions - Agencements	27 484	1 693	-113	1 610	368	27 823
Inst. tech. - Mat. et outill.	3 893	315		401		3 807
Autres immo. corporelles	5 013	310		1 358	30	3 995
En Cours	398				-398	0
Total Valeurs brutes	42 259	2 541	-113	3 370	0	41 317
Amort. Terrains	263	112				374
Amort. Constructions	12 308	1 433	197	1 534		12 404
Amort. Inst. Tech.	2 580	512		377		2 716
Amort. Autres immo.	3 523	529		1 279		2 773
Total Amortissements cumulés	18 673	2 586	197	3 190	0	18 266
Total valeur nette comptable	23 586	-45	-309	180	0	23 051

3.3) Autres actifs non-courants

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/11	31/12/10
Prêts	28	39
Dépôts et cautionnements	23	24
Total	51	63

3.4) Stocks

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/11	31/12/10
Stocks de marchandises	39 392	34 985
Dépréciation	-1 498	-1 322
Total	37 894	33 662

3.5) Créance clients et autres débiteurs

<i>Au 31/12/2011</i>	<i>En milliers d'euros</i>				<i>Total</i>
	<i>Echu à plus de 60 jours</i>	<i>Echu de 30 à 60 jours</i>	<i>Echu à moins de 30 jours</i>	<i>Non échu</i>	
Avances versées aux fournisseurs	256			7 572	7 828
Dépréciations avances fournisseurs	-256				-256
Créances clients et comptes rattachés	2 234	206	886	25 080	28 406
Dépréciations des comptes clients	-1 797	-47	-23		-1 867
Autres créances d'exploitation				1 263	1 263
Total	437	160	862	33 916	35 374

<i>Au 31/12/2010</i>	<i>En milliers d'euros</i>				<i>Total</i>
	<i>Echu à plus de 60 jours</i>	<i>Echu de 30 à 60 jours</i>	<i>Echu à moins de 30 jours</i>	<i>Non échu</i>	
Avances versées aux fournisseurs				6 047	6 047
Créances clients et comptes rattachés	1 623	592	453	27 681	30 348
Dépréciations des comptes clients	-1 319	-257	-32		-1 608
Autres créances d'exploitation				736	736
Total	304	335	420	34 464	35 524

3.6) Autres actifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/11	31/12/10
Avances versées au personnel	6	14
Avances versées aux organismes sociaux		7
Etat autres créances	760	1 017
Charges constatées d'avance	565	522
Capital appelé non versé par les minoritaires des filiales	15	15
Prêts (part à moins d'un an)		884
Avance de trésorerie à la société mère		500
Autres débiteurs divers	4	37
Total	1 350	2 997

3.7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2010
Disponibilités	12 356	16 443
Total	12 356	16 443

Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le tableau des Flux de Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/11	31/12/10
Découverts bancaires	-3 597	-3 199
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 356	16 444
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	8 759	13 245

3.8) Autres actifs financiers, y compris dérivés

La Société détient 50 000 titres à des fins de transaction (Trading).

3.9) Capital social

Le capital s'élève à 9.000.720 Euros. Il se compose de 1.125.090 actions de 8 Euros.

L'article 10 des Statuts précise qu'un droit de vote double bénéficie à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire.

Il sera proposé par l'assemblée générale du 28 juin 2012 le versement de dividendes à hauteur de 0,67 €/action. Le nombre total d'options en cours est de 0 au 31 décembre 2011 et était de 0 au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011, le cours de l'action était de 80 Euros.

3.10) Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Augmentations	Diminutions		31/12/11	dont	
			Part utilisée	Part non utilisée		< à 1 an	> à 1 an
Litiges	220	26	10	25	211	211	0
Médailles du travail	64		2	8	54	21	33
Indemnités départ retraite	1 266	218	89	101	1 294	146	1 148
Total	1 550	244	101	134	1 559	378	1 181

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/10	Coût des services rendus	Coût financier	Prestations payées	Variations actuarielles	31/12/11
BRICODEAL	82	6	4		24	116
BRICODEAL SOLUTIONS	280	16	11	-2	-50	255
SIDER	574	39	26	-45	-21	573
SCID	60	8	3	-3	-11	57
SEGUIN	334	13	14	-19	5	347
TOTAL	1 330	82	58	-69	-53	1 348

Le tableau ci-dessus, présente la réconciliation des engagements pour indemnités de départ à la retraite au bilan en début et fin de période et détaille la variation de l'exercice.

3.11) Emprunts et Dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/11	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	31/12/10
Emprunts contractés auprès des banques	17 924	3 053	9 453	5 418	15 275
Autres emprunts (dont participation des salariés bloquée : 4 136)	4 136	756	3 380		8 612
Instruments financiers dérivés	321	321			204
Concours bancaires	3 597	3 597			3 199
Comptes-courants d'associés	2 295	2 295			2 096
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants	167	167			136
Total	28 440	10 189	12 833	5 418	29 522

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- Taux fixe : 12.849 K€ (encours au 31/12/2011)
- Taux variable : 5.075 K€ (encours au 31/12/2011)

L'impact sur les frais financiers d'une variation de 1 point du taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable ou ayant un taux plafond inférieur à 1 point au 01 Janvier 2012 est peu significative (environ 43 K€).

Le capital restant dû au 1er janvier 2012 issu des emprunts à taux variables représente 28.31 % du total du capital restant dû par le Groupe (emprunts à taux variable+emprunts à taux fixe).

La Direction de la Société est chargée du suivi du risque de taux et est seule habilitée à mettre en place des concours financiers.

Les intérêts des sommes mise en compte courant par un associé sont déductibles dans la limite de la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale à deux ans. Le taux pour l'année 2011 s'élève à 3.99%.

Les facilités de caisse accordées par les banques sont contractuellement facturées au taux EURIBOR + marge.

3.12) Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
Avances reçues des clients	762	720
Dettes fournisseurs Immobilisations	300	341
Dettes fournisseurs	13 376	12 038
Autres dettes	2 033	2 507
Total	16 472	15 607

3.13) Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
Rémunérations dues au personnel	2 426	2 670
Dettes aux organismes sociaux	2 015	2 052
Dettes fiscales	2 646	2 701
Dettes fidélisation clients	1 343	1 281
Produits constatés d'avance	5	
Total	8 435	8 704

3.14) Instruments financiers

Bilan

EXERCICE 2011 (EN MILLIERS D'EUROS)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés de couverture	Total valeur comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			29			29		29
Autres			22			22		22
Actifs non courants			51			51		51
Clients et autres débiteurs			35 374			35 374		35 374
Autres actifs courants			1 623			1 623		1 623
Trésorerie et équivalents		860	12 356			13 216		13 216
Actifs courants		860	49 353			50 213		50 213
Total actifs financiers		860	49 404			50 264		50 264
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			18 251			18 251		18 251
Passifs non courants			18 251			18 251		18 251
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			9 868			9 868		9 868
Fournisseurs et autres créditeurs			16 472			16 472		16 472
Dérivés de taux et de change					321	321		321
Autres passifs courants			3 994			3 994	4 441	8 435
Passifs courants			30 334		321	30 655	4 441	35 096
Total passifs financiers			48 585		321	48 906	4 441	53 347

(*) Dettes au personnel et charges sociales

EXERCICE 2010 (EN MILLIERS D'EUROS)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés de couverture	Total valeur comptable des actifs et passifs financiers	Instruments non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			39			39		39
Autres			24			24		24
Actifs non courants			63			63		63
Clients et autres débiteurs			35 524			35 524		35 524
Autres actifs courants			3 263			3 263		3 263
Prêts (part à court terme)			884			884		884
Dérivés de taux et de change			-			-		-
Trésorerie et équivalents			16 443	1		16 444		16 444
Actifs courants			56 114	1		56 115		56 115
Total actifs financiers			56 177	1		56 178		56 178
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			16 610			16 610		16 610
Passifs non courants			16 610			16 610		16 610
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			12 707			12 707		12 707
Fournisseurs et autres créditeurs			15 607			15 607		15 607
Dérivés de taux et de change					204	204		204
Autres passifs courants			3 982			3 982	4 722	8 704
Passifs courants			32 296		204	32 500	4 722	37 222
Total passifs financiers			48 906		204	49 110	4 722	53 832

(*) Dettes au personnel et charges sociales

- Placements en titres de capitaux propres : la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.
- Dérivés : La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers.
- Passifs financiers non dérivés : La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture. La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

Compte de résultat

En milliers d'euros	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalent de trésorerie	77	33
Gain net de change	38	12
Autres	29	31
Produits financiers	144	76
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	796	800
Charges de désactualisation (IAS19)	58	49
Variation de juste valeur des actifs financiers	145	
Charges financières	999	849
Charges financières nettes	(855)	(773)

Les principaux instruments financiers dérivés en cours à la clôture sont les suivants :

Dérivés de taux :

Fin 2009, le Groupe a swappé plusieurs emprunts bancaires à taux variables pour obtenir un taux payeur fixe. En raison de la fluctuation du cours de l'USD, le groupe a décidé de ne pas faire d'achat à terme fin 2011.

<i>Swap de taux variable en taux fixe (en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Montant nominal d'origine en euros au 31 décembre	8 363	8 363
<i>dont expiration en 2014 et taux payeur fixe de 2.02%</i>	1 917	1 917
<i>dont expiration en 2015 et taux payeur fixe entre 2.25% et 2.35%</i>	3 246	3 246
<i>dont expiration en 2024 et taux payeur fixe de 3.50%</i>	3 200	3 200
Juste valeur de l'instrument financier dérivé au 31 décembre	(321)	(204)
Capitaux propres	(321)	(204)
Résultat		

Dérivés de change :

<i>Achats à terme d'USD (en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Montant notionnel en devise	0 1 500	
Montant notionnel en euros au 31 décembre	0 1 071	
Juste valeur de l'instrument financier dérivé au 31 décembre	0	(*)
Capitaux propres	0	(*)
Résultat	0	(*)

(*) Juste valeur positive non significative.

Le Groupe détient au 31 décembre 2011 des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2011, la juste valeur des instruments financiers dérivés inscrits au bilan se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Actifs</i>	<i>Passifs</i>
Contrats à terme	(*)	-
Swaps		321
Instruments de couverture de taux		321
Total juste valeur des instruments financiers dérivés		321

(*) Juste valeur positive non significative.

Conformément à IAS 39, les variations de juste valeur considérées comme efficaces sont comptabilisées directement dans les capitaux propres et la part inefficace des variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Au 31 décembre 2011, la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie est nulle.

Les variations (hors effet d'impôt différé) de la réserve de couverture sont présentées dans le tableau suivant :

<i>En milliers d'euro</i>	2011	2010
Au 1er janvier	(204)	(113)
Inscrit en capitaux propres	(117)	(91)
Au 31 décembre	(321)	(204)

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variable et le montant différé en capitaux propres est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

Le montant différé en capitaux propres au titre des couvertures de change est transféré en résultat à la date où la transaction commerciale couverte est comptabilisée en résultat. Les instruments dérivés de couverture de change sont conclus dans le cadre de couverture d'un budget annuel et ont donc des maturités inférieures à un an.

3.15) Impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>Résultat</i>	<i>Autres mouvements</i>	<i>31/12/11</i>
Impôt actif sur différences fiscales temporaires	941	-15		926
Impôt passif sur retraitements de consolidation	-2 613	197	40	-2 376
Total	-1 672	182	40	-1 450

[4] Notes sur le compte de résultat

4.1) Autres produits de l'activité

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/10</i>
Prestations de participation publicitaire	1 332	1 117
Produits de location	35	61
Autres produits annexes	39	47
Total	1 406	1 224

4.2) Frais de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/10</i>
Personnel intérimaire	491	535
Salaires et traitements	19 133	19 787
Charges sociales	8 058	8 159
Participation des salariés	974	1 065
Total	28 657	29 546

4.3) Charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/10</i>
Transports sur ventes	8 760	8 523
Publicité	1 583	1 508
Locations	1 618	1 654
Frais de déplacements	1 311	1 300
Entretien	1 065	1 117
Télécommunication	947	992
Electricité / eau / gaz / fuel	992	1 014
Honoraires	296	505
Assurances	456	470
Sous traitance	422	623
Enlèvement déchets	67	75
Documentation	9	119
Autres	417	406
Total	17 943	18 305

4.4) Autres produits et charges

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/10</i>
Produits de gestion	125	114
Reprise de provisions sur créances (part non utilisée)	99	70
Plus value de cessions des immobilisations	13	
Autres produits	7	266
Total autres produits d'exploitation	244	450
Dépréciations clients et pertes irrécouvrables	-849	-553
Moins value de cessions des immobilisations		-17
Jetons de présence	-46	-45
Autres charges	-524	-35
Total autres charges d'exploitation	-1 418	-649
Total autres produits/(charges) d'exploitation	-1 174	-200
Autres charges de restructuration	-666	
Total autres charges opérationnelles	-666	0
Total autres produits/(charges) opérationnels	-666	0

4.5) Coût de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/10</i>
Revenus des Titres de Placement	77	33
Intérêts sur emprunts et concours bancaires	-561	-489
Intérêts sur comptes-courants d'associés	-90	-82
Intérêts sur autres dettes financières		-71
Intérêts sur dettes de participations des salariés	-145	-158
Total	-718	-767

4.6) Autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/10</i>
Gains de change	38	59
Autres produits Financiers	28	32
Coût financier relatif à la provision pour avantages aux salariés	-58	-49
Perte de valeur sur Titres de Placement	-146	
Pertes de change		-47
Total	-138	-6

4.7) Charge d'impôt

La répartition de la charge d'impôt s'analyse de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/11</i>	<i>31/12/10</i>
Impôt courant	3 701	3 969
Contribution sociale 3,3 %	97	103
Impôts différés	-182	70
Total	3 616	4 142

La réconciliation de la charge d'impôt s'analyse de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Résultat net des activités poursuivies	6 904	7 862
Charge d'impôt consolidée	3 616	4 142
Résultat consolidé avant impôt	10 520	12 004
Taux théorique	34.43%	34,43%
Charge fiscale théorique	3 622	4 132
Ecart à expliquer	6	(10)
Différences permanentes	34	33
Incidence contribution sociale	(41)	(37)
Économie d'IS liée aux coûts d'acquisition des titres de participation		(7)
Incidence des dotations aux amortissements sans effet d'impôt	14	14
Autres	(13)	(7)
Ecart expliqué	6	10
Taux effectif d'impôt	34.38%	34.45%

4.8) Résultat de base par action et résultat dilué par action

Résultat de base :

	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Résultat net (part du Groupe) (K€)	6 848	7 797
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 125 090	1 125 090
Résultat de base par action (en euros)	6.09	6.93

Résultat dilué :

	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Résultat net (part du Groupe) (K€)	6 848	7 797
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 125 090	1 125 090
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	1 125 090	1 125 090
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	6.09	6.93

Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul :

	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Actions ordinaires émises au 1er janvier	1 250 100	1 250 100
Actions auto-détenues		-125 010
Annulation actions auto-détenues des réserves sociales	-125 010	
Nombre moyen pondéré d'actions	1 125 090	1 125 090

[5] Information sectorielle

Les tableaux suivants présentent pour chaque secteur d'activité du Groupe, des informations sur les produits des activités ordinaires, les résultats, ainsi que certaines informations relatives aux actifs et passifs pour les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Les flux intra-secteurs étant non significatifs, ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une présentation séparée.

31 décembre 2011

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Electricité</i>	<i>Plomberie</i>	<i>Quincaillerie</i>	<i>Jardin</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Produits d'exploitation	7 160	90 249	69 353	10 013		176 775
Achats consommés	-4 563	-57 511	-44 195	-6 381		-112 649
Charges d'amortissement	-97	-1 218	-936	-135	-1 477	-3 863
Résultat opérationnel	645	8 133	6 250	902	-4 555	11 375
Résultat financier	-12	-155	-120	-17	-549	-855
Impôt sur les résultats	-142	-1 793	-1 378	-199	-104	-3 616
Intérêts minoritaires		6	5	1	44	56
Résultat net part du groupe	491	6 178	4 747	685	-5 252	6 848
Valeur nette des immobilisations	825	10 404	7 995	1 154	11 920	32 299
Stock	1 535	19 346	14 867	2 146		37 894
Actif courant	1 909	24 038	18 494	2 670	3 103	50 214
Actif non courant non affecté						51
Total Actif						120 458
Passif courant	1 198	14 907	11 621	1 675	5 907	35 308
Passif non courant non affecté						85 150
Total Passif						120 458

31 décembre 2010

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Electricité</i>	<i>Plomberie</i>	<i>Quincaillerie</i>	<i>Jardin</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
Produits d'exploitation	6 812	83 785	75 444	11 809		177 850
Achats consommés	-4 324	-53 195	-47 899	-7 498		-112 916
Charges d'amortissement	-90	-1 107	-996	-156	-1 336	-3 685
Résultat opérationnel	661	8 148	7 337	1 148	-4 518	12 778
Résultat financier	-16	-193	-173	-27	-365	-774
Impôt sur les résultats	-153	-1 874	-1 687	-264	-164	-4 142
Intérêts minoritaires	1	10	9	1	44	65
Résultat net part du groupe	491	6 071	5 468	856	-5 091	7 797
Valeur nette des immobilisations	896	11 024	9 926	1 554	10 183	33 583
Stock	1 290	15 858	14 279	2 235		33 662
Actif courant	1 928	23 711	21 350	3 342	5 784	56 115
Actif non courant non affecté						64
Total Actif						123 424
Passif courant	1 215	14 836	13 457	2 106	5 827	37 442
Passif non courant non affecté						85 982
Total Passif						123 424

[6] Engagements et autres obligations contractuelles

6.1) Garanties financières données

Les garanties financières données concernent :

- des engagements de cautions solidaires réactualisés donnés par la Société aux établissements financiers et portant sur des emprunts contractés par les filiales pour un montant total de 14.393 K€
- des nantissements d'actions de filiales donnés en garantie aux établissements financiers pour des emprunts contractés par la Société (36 actions SIDER, 3.103 actions de BRICODEAL SOLUTIONS et 979 actions SCID).

6.2) Engagements reçus

Les contrats d'acquisition d'actions afférents aux prises de participation de 2009 stipulent un engagement de la part des vendeurs à indemniser le Groupe pour tout passif antérieur non révélé lors de l'acquisition.

6.3) Paiements minimaux futurs à effectuer au titre des contrats de location simple non résiliables

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
A moins d'un an	818	762
De deux à cinq ans	473	545
Total	1 290	1 307

[7] Information relative aux parties liées

7.1) Nature des relations entre la société et les parties liées

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe (essentiellement management fees, loyers et quelques transactions commerciales) sont éliminées.

Le capital de BRICODEAL S.A. est détenu :

- à 90.28% par la société civile GERVAL, dont l'actionnariat est composé de Monsieur TEISSEIRE Louis ainsi que de deux de ses enfants, TEISSEIRE Jérôme et TEISSEIRE Valérie
- à 9.17% par Monsieur TEISSEIRE Louis, Président du Conseil de Surveillance de BRICODEAL S.A. Les titres en auto-détention ont été annulés fin 2011.

Les transactions avec ces parties liées sont les suivantes :

- Un compte courant créditeur rémunéré de Monsieur TEISSEIRE Louis dans les comptes de BRICODEAL S.A., dont le montant créditeur s'élève à 2.295 K€ au 31 décembre 2011 (contre 2.096 K€ au 31 décembre 2010).
- Le compte courant débiteur du 31/12/2010, rémunéré au taux de 3,77% l'an concernant Gerval pour 500 K€ a été remboursé en totalité en 2011.

La Société n'a entretenu, en 2011, aucune relation de quelque nature que ce soit avec les Dirigeants, autre que les émoluments ou jetons de présence, à l'exception de l'achat de 5 actions de la SAS Sider.

Par ailleurs, il n'existe pas de transactions entre les parties liées qui soient significatives et/ou conclues à des conditions qui ne seraient pas des conditions de marché.

7.2) Rémunérations allouées aux dirigeants

Le montant des rémunérations allouées aux dirigeants au titre des exercices 2011 et 2010 est récapitulé dans le tableau ci-dessous.

Les dirigeants comprennent les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance. Les montants des rémunérations sont des montants bruts.

En milliers d'Euros	2011	2010
Avantages à court terme versés	549	580
Avantages à court terme provisionnés	129	144
Avantages postérieurs à l'emploi provisionnés	18	16

Les avantages à court terme comprennent :

- pour les membres du Directoire : les rémunérations au titre des mandats sociaux, les rémunérations au titre des fonctions salariées, les avantages en nature et versements au titre de l'article 82.
- pour les membres du Conseil de surveillance : les jetons de présence et les avantages en nature.

[8] Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'Euros	2011	2010
Honoraires au titre du contrôle légal	129	136
Honoraires au titre des diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	12	0
Total	141	136

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bricodeal S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

[1] Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

[2] Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point suivant :

Votre société détermine à la clôture de l'exercice la valeur d'utilité des titres de participation et constate, le cas échéant, des provisions pour dépréciation afin de prendre en compte les pertes de valeur éventuelles sur certaines filiales. Ces provisions sont évaluées tel que décrit dans la note 4 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

[3] Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Les commissaires aux comptes :

Paris La Défense, le 26 avril 2012
KPMG Audit IS

Christian Libéros
Associé

Bruges, le 26 avril 2012
SAGEC

Sébastien Cruège
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bricodeal S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

[1] Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

[2] Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2011 s'établit à 6.373 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3.1 de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée.
- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks, tel que décrit dans la note 2.9 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

[3] Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes :

Paris La Défense, le 26 avril 2012
KPMG Audit IS

Christian Libéros
Associé

Bruges, le 26 avril 2012
SAGEC

Sébastien Cruège
Associé



BricoDeal

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 9.000.720 €

Siège Social :
BRICODEAL S.A.
6, rue Edmond Rostand
33187 Le Haillan
383 862 042 R.C.S. BORDEAUX